

Depuis 1878, les communes sont obligées de construire les écoles publiques. Au début du siècle dernier, la ville de Nanterre, qui manque de locaux, est confrontée à cette nécessité.

# Les écoles à Nanterre en 1900

En 1900, le système scolaire français a été rénové en profondeur, depuis une vingtaine d'années, par les républicains. À l'instigation de Jules Ferry, la loi a rendu l'instruction primaire, dans les écoles publiques, gratuite et laïque. L'enseignement élémentaire est devenu obligatoire pour tous les enfants de 6 à 13 ans, que ce soit dans un établissement public, privé ou à domicile.

De 1881 à 1901, le nombre d'habitants est passé de 4984 à 14140, si bien que les possibilités d'accueil dans les établissements publics et privés réunis ne correspondent plus aux besoins d'une population en pleine croissance.

En 1900, l'enseignement public est dispensé dans le groupe scolaire du Centre, boulevard du Midi. L'école de garçons, construite en 1873, à l'emplacement d'une maison léguée par Thomas Lemaitre, est dirigée par M. Girault depuis quatre ans. Un



autre bâtiment, édifié en 1887, sur un terrain acheté à Mme Vve Maître, abrite l'école des filles, dirigée par Mlle Turlure et l'école maternelle dont Mme Jouanneau assure la direction.

Il existe également, au n° 76 de la rue Volant, une école de garçons, créée par l'abbé Delaumosne en 1891, et tenue par des frères Maristes, et une école de filles, au n° 60 de la rue Saint-Germain, confiée aux Filles de la

Charité. Mlle Goubaut tient en outre un pensionnat pour jeunes filles, au n° 3 de la rue du Castel-Marly, et Mme Guilleminot une institution de jeunes filles, au n° 33 du boulevard du Midi.

Les nouveaux habitants se sont implantés dans le centre, en particulier vers la gare, mais aussi à la périphérie de la commune. Au Petit-Nanterre, la Maison départementale, ouverte en 1883, abrite 3 000 personnes. Le personnel de

l'établissement (directeur, inspecteur, régisseur-comptable, commis aux écritures, brigadier, sous-brigadiers, surveillants, lingères, portiers) étant logé sur place, il faut scolariser les enfants de ces familles. Au Plateau, l'avenue de Puteaux, devenue avenue Félix-Faure, s'est peuplée petit à petit. Une importante communauté de chiffonniers s'est installée aux Fontenelles. Plusieurs chefs de famille travaillent à l'usine Lorilleux, à la boyauderie Leroy et dans la fabrique de couvertures Dupont. Jusqu'en 1896, la commune résout le problème de la scolarisation des enfants du Petit-Nanterre et du Plateau en passant des accords avec Colombes et Puteaux, qui se chargent de les accueillir, moyennant une contribution annuelle. Ainsi, en 1895/1896, 30 élèves du quartier du Plateau et 30 autres du Petit-Nanterre ont



Sur la photo ci-dessus, Mme Liberge, institutrice, assise au milieu de ses élèves de l'asile (nom que l'on donnait aux écoles maternelles) de l'orphelinat de la rue Saint-Denis (aujourd'hui rue Waldeck-Rochet); cette école est devenue, depuis, la maison de retraite protestante.

été admis à Puteaux et à l'école du Petit-Colombes. La situation change à partir de 1897 car Puteaux et Colombes manquent de place. En juillet 1897, l'inspecteur primaire demande au maire de construire de toute urgence deux nouveaux groupes scolaires. Après que le principe a été adopté, en décembre 1897, un devis chiffré pour l'ensemble des travaux est établi en octobre 1898. Cependant, des dissensions au sein du conseil municipal, entraînant la démission de dix conseillers, et l'organisation d'élections pour le 9 avril 1899, vont tout retarder. Mis au courant des projets, les habitants du Petit-Nanterre demandent que l'empla-

cement prévu pour les écoles soit rapproché; ceux du Plateau réclament un bâtiment provisoire. Dans les faits, on augmente le nombre de classes en les séparant en deux par des cloisons. La commune paye deux grands omnibus de l'entreprise Rodet pour le transport des élèves.

Enfin, le 17 avril 1900, les Nanterriens apprennent, par voie d'affiche, que le président de la République a déclaré d'utilité publique la création de deux groupes scolaires, l'un route de Paris (avenue Clemenceau), l'autre avenue de la République. La partie de la dépense incombant à la commune est fixée à 144 000 francs et sera assurée



par un emprunt remboursable en trente ans.

M. Vallez, l'architecte chargé de la construction des deux groupes, se montre très soucieux de la diffusion de l'air et de la lumière dans les locaux scolaires (alors que la tuberculose fait des ravages dans la population française, l'école doit être exemplaire en matière de salubrité). Il dispose les bâtiments en « U », de manière qu'ils soient bien aérés et bien éclairés. Au centre de ce « U », il prévoit une cour de récréation convenablement exposée et ventilée. Les salles de classe munies de grandes baies vitrées, sont séparées de la rue par un muret surmonté de grilles. Un pavillon placé dans l'axe, regroupe l'entrée des deux écoles et le logement du gardien. Dès leur ouverture en 1901, on accueille 258 enfants au groupe

du Plateau et 103 au Petit-Nanterre. Leur inauguration a lieu le même jour, le dimanche 22 juin 1902, en présence du préfet.

Le problème du manque de place dans les trois groupes scolaires de Nanterre, lié à la croissance galopante de la population, va persister pendant longtemps. Le fait d'ajouter quelques classes ne suffira pas. La construction de trois nouveaux établissements (Victor-Hugo, Jules-Ferry et Voltaire) permettra une meilleure répartition des élèves; toutefois, ces locaux seront très vite complets.

De nos jours, l'ouverture des groupes scolaires des Pâquerettes et La Fontaine a libéré l'école du Petit-Nanterre qui a été démolie. L'école du Plateau est actuellement équipée pour assurer la formation professionnelle d'adultes. Le lycée professionnel Louise-Michel et l'école élémentaire du Centre se partagent les bâtiments originels complétés par des locaux modernes.

Jeannine Cornaille  
Société d'Histoire  
de Nanterre

